

MonFinancier

Société Anonyme au capital de 503.619 Euros
Siège social : 28, avenue Marceau - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 451 010 821 - 2003 B 19447

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2021

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi qu'à nos statuts pour :

- Vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ainsi que de l'activité du Groupe MonFinancier dont nous vous présentons les comptes,
- Soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice,
- Vous inviter à vous prononcer sur les autres questions inscrites à l'ordre du jour.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Lors de l'assemblée, vous aurez lecture des rapports de Madame Carole NAHUM-SAADA, Commissaire aux Comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous rappelons que notre société a pour objet social :

- L'exploitation sous quelque forme que ce soit, de toutes activités d'édition, de presse, de centre d'information, de télématique, de messagerie électronique à destination des actionnaires de sociétés cotées, l'exploitation de tous journaux, revues et publications quelconques et toutes opérations liées à l'édition ;
- La communication, la publicité sous toutes ses formes, le conseil en communication, l'animation et la formation au sein des entreprises et tout ce qui concourt à la vie et au développement de l'entreprise ;
- L'étude, la conception et la réalisation de tous outils s'y rapportant ;
- Le conseil, l'assistance technique et la fourniture de supports logistiques à toutes entreprises ou organismes qu'ils soient publics, semi-publics ou privés ;
- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE MONFINANCIER SA

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE MONFINANCIER SA :

L'activité de la société peut se traduire de la façon suivante :

Chiffre d'affaires net	159.892
Reprises sur dépréciations, provisions	1.020
Autres produits	0
TOTAL DES PRODUITS	160.912
Autres achats et charges externes	186.012
Impôts, taxes et versements assimilés	453
Rémunération du personnel	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	14.879
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES	201.344
RESULTAT D'EXPLOITATION	-40.433
Produits financiers	444
Charges financières	5867
RESULTAT FINANCIER	-5443
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-45.876
Produits exceptionnels	159
Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	159
Impôts sur les bénéfices	-7.825
RESULTAT NET COMPTABLE	-37.892

Méthode de présentation et d'évaluation :

Nos comptes et nos états de synthèse de cet exercice social ont été établis, suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général de 2014 et des textes d'application s'y rapportant.

Conformément à la législation en vigueur en France, la Société MONFINANCIER applique depuis le 1er janvier 2005, le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à l'évaluation et à la définition des actifs. Ces nouveaux règlements n'ont pas eu d'impact sur les comptes de la société.

EVOLUTION DES RESULTATS :

L'activité de la société MonFinancier SA s'est traduite par :

- un chiffre d'affaires net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 qui s'est élevé à 159.892 euros contre 155.869 euros pour l'exercice 2019.
- les charges d'exploitation ont été de 201.344 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 1.723.161 euros pour l'exercice 2019.
- le résultat d'exploitation s'est élevé à -40.433 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre un résultat de -1.567.270 euros pour l'exercice 2019.
- Quant au résultat net comptable il présente un déficit de -37.892 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre un bénéfice de 22.788.673 euros pour l'exercice 2019.

SITUATION

Suite à la cession des activités commerciales (en juin 2019), l'équipe dirigeante a géré en 2020 les affaires courantes de la société. La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION PREVISIBLE

En 2021, l'équipe dirigeante continuera de gérer les affaires courantes de la Société. Cette dernière ne détient plus de participations et est en attente des échéances des garanties de passif.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice modifiant significativement la situation financière et le patrimoine de l'entreprise n'est à signaler

INFORMATIONS SPECIFIQUES COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

I - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposerons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2020 qui s'élève à -37.892 euros au poste Report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2017	380.155	380.155	NEANT
2018	NEANT	NEANT	NEANT
2019	20.800.251	20.800.251	NEANT

II – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications / périodes	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	582.224	534.663	534.663	503.619	503.619
Nombre d'actions ordinaires existantes	12.500.000	12.500.000	12.500.000	11.774.227	11.774.227
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	634.681	799.816	644.360	155.869	159.892

Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	96.690	299 098	134.614	23.202.031	-25.501
Impôts sur les bénéfices		61 395	22.987	393.991	-7.825
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision	83.692	296 463	94.520	22.788.673	-37.892
Résultat distribué Résultats par action :				20.800.251	
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,006	0,019	0.0089	1.937	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,0067	0.0237	0.007	1,935	
Dividende attribué à chaque action					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	4	4	
Montant de la masse salariale de l'exercice	168.245	162.188	164.836	15.000	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (montant des charges sociales)	72.033	68.800	71.355	7.118	

Enfin, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous demanderons également, lors de l'Assemblée, de constater

- * qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du C.G.I. n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2020.
- * qu'aucun amortissement excédentaire visé à l'article 39-4 du C.G.I. et autre amortissement non déductible n'a été enregistré au cours de l'exercice 2020.

III – FILIALES ET PRISES DE PARTICIPATION SUR L'EXERCICE

Nous vous informons que notre société ne détient à la clôture de l'exercice aucune participation.

IV – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la

moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au nominatif :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
HOLDCO SAS	4.734.709	40,21%
Monsieur Marc FIORENTINO	993.214	8,43%
NEXTVISION	600.000	5,09%

Aucune action n'est détenue par un salarié.

A la clôture de l'exercice précédent, la Société « MONFINANCIER » détenait 25925 actions d'auto-contrôle.

V – SITUATION D'ENDETTEMENT :

Il est porté à la connaissance des actionnaires les informations nécessaires à l'appréciation de l'endettement de la société :

Dettes financières :

	Total au 31/12/20	Total au 31/12/19
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits	0	30.660
Comptes bancaires créditeurs	0	
Emprunts et dettes financières diverses	301	
TOTAL DETTES FINANCIERES	301	30.660

Aucun engagement de caution ni aucune sûreté n'ont été consentis à des tiers.

Le ratio d'endettement que nous sommes en mesure de communiquer est le suivant :

- endettement / capitaux propres : 0.01%

VI – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT :

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441L-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux : 6 0	
II - Article D. 441L-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux : 6 0	
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux : 6 0	
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux : 6 0	

X - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'équipe dirigeante cherchera à :

Gérer les affaires courantes de la vie de la Société qui ne détient plus de participation, en attente des différentes garanties de passif à récupérer.

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et à votre commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré. Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A - LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2020:

Monsieur Gérard MACHET de la MARTINIÈRE (Administrateur) :

Monsieur Gérard de la Martinière n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2020.

Monsieur Pascal CHEVALIER (Administrateur) :

Administrateur de la Société « NEXTEDIA»

Administrateur de la Société « ONE EXPERIENCE»

Monsieur Pascal CHEVALIER n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2020.

Monsieur Yannick HAMON (Président du Conseil d'administration) :

Directeur Général de la Société « MeilleurPlacement SAS »

Président de la société « HOLDCO SAS»

Gérant de la Société « YANNICK HAMON FINANCE »

Président de la société « MF Financement »

Monsieur Yannick HAMON n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2020.

B – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu et/ou poursuivi les conventions suivantes :

1. conventions règlementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice :
NEANT
2. conventions règlementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce conclues précédemment et poursuivies sur l'exercice :
NEANT
3. conventions courantes conclues à des conditions normales sur l'exercice :
NEANT

C – ETAT DES DELEGATIONS AUX FINS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Le Conseil rappelle les délégations aux fins d'augmentation du capital consenties par l'Assemblée Générale du 30 juin 2021 et les délégations non échues :

DATE	NATURE ET DUREE	EXPIRATION	UTILISATION DE LA DELEGATION
	EX. CLOS LE 31.12.2018		
AGM DU 25 juin 2019 12ème r.	Autorisation au CA de procéder à une réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions suivi de leur annulation	29 juin 2023	
AGM du 25 juin 2019 15ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital par offre publique à concurrence de 3.000.000 euros par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans indication du bénéficiaire	26 mois 29 aout 2021	

AGM du 25 juin 2020 15ème	Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux. Durée 38 mois	38 mois 29 Aout 2023	
	EX. CLOS LE 31.12.2019		
AGM du 30 juin 2020 12ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois 29 aout 2022	
AGM du 30 juin 2020 13ème r.	Délégation pour décider d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titre avec ou sans droit préférentiel de souscription.	26 mois 29 aout 2022	
AGM du 30 juin 2020 10ème r.	Rachat par la société de ses propres actions	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 11ème r.	Autorisation au CA de réduire le capital par annulation d'actions	18 mois 29 décembre 2021	
AGM DU 30 juin 2020 12ème r.	Autorisation au CA de procéder à une réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions suivi de leur annulation	29 juin 2023	
AGM du 30 juin 2020 13ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : abonnés et actionnaires.	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 14ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : associés de toute filiale existante ou à venir	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 15ème	Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux. Durée 38 mois	38 mois 29 Aout 2023	
	EX. CLOS LE 31.12.2020		
AGM du 30 juin 2020 12ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois 29 aout 2022	
AGM du 30 juin 2020 13ème r.	Délégation pour décider d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titre avec ou sans droit préférentiel de souscription.	26 mois 29 aout 2022	
AGM du 30 juin 2020 10ème r.	Rachat par la société de ses propres actions	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 11ème r.	Autorisation au CA de réduire le capital par annulation d'actions	18 mois 29 décembre 2021	

AGM DU 30 juin 2020 12ème r.	Autorisation au CA de procéder à une réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions suivi de leur annulation	29 juin 2023	
AGM du 30 juin 2020 13ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : abonnés et actionnaires.	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 14ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : associés de toute filiale existante ou à venir	18 mois 29 décembre 2021	
AGM du 30 juin 2020 15ème	Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux. Durée 38 mois	38 mois 29 Aout 2023	